

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2014

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 17 décembre 2014, à 18 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, DIOT Henri, FRADIN Jacky, GIRE Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

1. POINT SUR LE LOTISSEMENT

Le maire indique qu'à ce jour la commune n'a toujours pas d'acquéreur pour les parcelles du lotissement communal du Galizan. Après un échange, le conseil municipal décide de fixer le prix d'acquisition des terrains viabilisés chemin du stade à 15€ le m2 contre 20 € précédemment.

2. PROJET CLASSE VERTE ECOLE

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a reçu récemment un courrier du directeur de l'école présentant un projet de classe découverte pour l'ensemble des élèves de l'école du 22 au 26 juin à Super Besse, au centre « Paul Léger ».

Le budget prévisionnel de cette classe découverte s'établit comme suit pour 46 enfants :

Tarif par enfant pour l'hébergement au centre et pour les activités : 196€

Coût pour 46 enfants : 9016 €

Tarif par adulte pour la classe découverte :

- gratuit pour 3 enseignants

- Coût pour 3 adultes accompagnateurs supplémentaires : 588€

- Hébergement chauffeur gratuit

Tarif transport en bus (aller et retour plus autres déplacements) : devis à 2000€

Total : 11604€ (soit 252,26€ par enfant)

Le Conseil Général prendra en charge 20% du budget dans la mesure où la commune s'engage également à prendre en charge 20% (soit 2320€).

Le Conseil Municipal se prononce pour une participation de la commune à hauteur de 20% du projet.

3. TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2015

Le conseil municipal décide de fixer la redevance assainissement à 0,70€ H.T. le m3 à compter du 1^{er} janvier 2015.

4. EMPLOI D'AVENIR

Le maire propose au conseil municipal de recruter un personnel pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux. L'emploi pourrait être créé par le biais

d'un emploi d'avenir à raison de 35 heures hebdomadaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de lancer un appel à candidature afin de pourvoir cet emploi au 1^{er} février 2015. Le dépôt des candidatures devra s'effectuer avant le 15 janvier 2015.

5. AFFAIRES DIVERSES

- Tracteur

Le maire indique que le changement des pneumatiques du tracteur s'avère nécessaire. Le conseil municipal approuve cet investissement. Des devis seront sollicités.

- Arbres à l'école

Des arbres en bordure de la route départementale auraient besoin d'être coupés. Le conseil municipal approuve ce projet.

- Arbres au camping

Le même problème se pose avec une partie des arbres du camping. La commission travaux se rendra à l'école et au camping, le samedi 3 janvier 2015 à 9h30.

La séance est levée à 19h30
Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance François FRADIN